

Variétés

Eckmann-Chatrion

Romans nationaux — *Confidences d'un joueur de clarinette* — *Maitre Daniel Rock* — *Madame Thérèse* — *Le Conscrit de 1813* — *Waterloo. L'histoire de l'homme de peuple*. Le fou Yéhoff : etc — Hatzel rue Jacob, Paris)

(premier Article)

Tout le nord des Vosges, compris dans les départements du Bas-Rhin, de la Meurthe, et de la Moselle offre de grandes beautés. Ce ne sont que vastes forêts d'arpins, dont le vent, le bruit d'un ruisseau traînant d'un schlitteur trouble le silence. Des ruines de châteaux d'aun, suspendues à tous les sommets, entourées d'antiques souvenirs, ajoutent au charme et à la mélancolie de la montagne. Les vallées, les abbayes et leurs légendes au bord de la chaîne, les lignes gracieuses par lesquelles elle s'incline vers la plaine de loin en loin, si l'on gagne quelque cirque élevé ou si l'on descend les pentes rapides, une magnifique échappée sur cette lice qui s'étend jusqu'à la forêt-noire et coupe le grand fleuve, si bas, si plat qu'à peine se révèle-t-il et là sous un rayon pluri-direct de soleil. Tout ce pays est habité par une population de bûcherons dans les bois, vigneron dans les côtes, de labourers dans les plaines, race forte et belle, laborieuse quoique flegmatique, aux mœurs faciles, à un mélange de jovialité de sensualité de bonhomie. Les costumes sont variés pittoresques. L'Allemand qu'on y parle à cent mou, les formes arrondies, mais de douceur et de la naïveté. Comme tous les peuples limitrophes, nos Vosgiens sont des soldats ; ils ont servi de remparts dans l'union, et ont fourni de nombreux généraux à la France.

Ainsi exprime M. Ed. Scherer dans un remarquable article sur Eckmann-Chatrion ; et il ajoute : « Les Vosges sont une des parties de France les moins connues et qui méritent le mieux de l'être. » Paysien digne d'attention en effet. Placé entre nous et les Allemands, bien que réuni à la France depuis plus de deux cents ans, il a conservé de son ancienne origine le langage, les mœurs, les costumes. Il semble que tout devrait séparer de nous, que tous les efforts des habitants, toutes leurs idées, tout leur amour devraient se porter vers leur patrie, et cependant il n'y a pas de murs français.

De tous les provinces de la vieille France, l'Alsace peut-être celle qui, tout en conservant tant de son ancienne traditions et son originalité native, s'est le plus vite éprise de nouvelles, et les a le mieux et le plus pratiquées. Il n'y a pas de race qui, comme les Alsaciens, tienne à ses vieux usages, mais il n'y en a pas de plus dévoués au progrès, ni de plus capables de le comprendre. Pendant que le reste de leurs compatriotes, depuis soixante-quinze ans, paissait sans transition de l'enthousiasme au découragement, et des systèmes les plus extravagants à la plus coupable indifférence, les Alsaciens, sans bruit, mais avec persévérance, faisaient germer la bonne semence, et de même qu'ils avaient été en 1792 les premiers à combattre et à souffrir pour défendre et répandre les principes de la révolution, de même ils sont aujourd'hui les premiers à les mettre en pratique.

Pendant que nous nous épuisions en vaines discussions sur le socialisme et le communisme, sans en faire pour le peuple, les Alsaciens font les cités ouvrières, expérimentent la belle et simple idée de la solidarité d'ouvriers et du capital, et désertent les généralités sans résultats pour les applications l'expérience.

Pendant qu'après avoir établi le suffrage universel sa préparation, nous nous étonnions qu'il sût se conduire, Jean Macé s'efforçait d'éclairer peu à peu, fondait des bibliothèques populaires, et conseillait l'association.

Pendant que les rancunes divisaient les partis, un infeste venu de Nancy, et des journalistes d'Alsace, prêchaient l'entente et l'accorde sur un point important et nécessaire à tout : la revendication de la liberté.

Enfin vint qu'on admirait que les grands tableaux de bataille de M. Yvon, ou les petites toile-provoquant de M. Géroline, les Marchais les Brion nous réjouissaient de la saine poésie des costumes et des paysages de l'Alsace; et surtout pendant que la littérature, roman spécialement, ne trouvait le succès que dans le scandale ou le maniérisme plus soucieuse d'étonner que d'instruire, les livres ont été écrits sur les bords du Rhin, dont les premiers n'étaient que doux, armants et honnêtes, et dont les derniers sont de fortes et utiles lectures.

Ceux-ci, qui comptent parmi les livres les plus remarquables parus dans ses dernières années, sont les *Romans nationaux* d'Eckmann-Chatrion.

J'ai tenu m'étendre longuement sur les mérites poétiques des alsaciens, parce qu'il me semble que nous devrions prendre modèle sur eux en ce qui concerne, et que leur modestie les a trop longtemps fait méconnaître. On commence seulement à leur rendre justice, et les succès romans qui nous occupent n'est pas obolument étranger à l'attention qu'on se décide à leur prêter. C'est pourquoi il m'a semblé juste de dire quelques mots de l'Alsace à propos d'un auteur alsacien.

II.

D'ailleurs, des œuvres d'Eckmann-Chatrion, je ne m'arrêterai pas à louer la grâce et la couleur du style, le charme et la naïveté des détails, l'honnêteté et l'utilité du fond. Je ne répéterai pas non plus les critiques sur lesquelles on s'est, en général, fort étendu, à propos de ces ouvrages. J'insisterai sur la seule critique qui, selon moi, soit à faire, mais surtout je l'éleverai plus haut, et je dirai pourquoi, dans les circonstances actuelles, ils me paraissent être les mieux faits et les plus utiles à répandre :

Je me bornerai à citer deux romans : ce sont les *Confidences d'un joueur de clarinette* et *Maitre Daniel Rock*.

Le premier est le chef d'œuvre de ce que j'appellerai la première manière d'Eckmann-Chatrion, alors que son œuvre était exclusivement littéraire, et qu'il n'avait d'autre souci que de peindre sous une forme très vivante et très nouvelle le pittoresque des légendes et la fantaisie des coutumes et la vie rustique. Ces *Confidences d'un joueur de clarinette*, sont une amusante et fine peinture d'un combat au pugilat et d'une rivalité d'amour entre des paysans des bords du Rhin. Il y a peut-être beaucoup de coups de poing, mais le récit est développé avec tant d'art, les caractères, empreints d'un germanisme touchant, sont si bien tracés, les personnages si vivants dans leur tranquillité, l'ensemble si plein de bonhomie et de simplicité, que ce petit récit, qui a cent pages à peine, est la perfection du genre.

Maitre Daniel Rock a un caractère moins spécialement alsacien. La scène se passe bien encore dans les lieux aimés par l'auteur. Mais il s'élève et déjà s'inquiète du mouvement moderne. Eckmann-Chatrion nous montre dès lors son héros aux prises avec une idée sociale. Maitre Rock est un forgeron qui, épris du passé et de ses légendes, a résolu de s'opposer à la civilisation représentée par les chemins de fer. Mais après avoir de toutes ses forces, et au dépens de sa liberté, lutté contre l'établissement d'une nouvelle ligne à travers son pays, il se voit victime de son entêtement. En s'efforçant, lui et sa famille, de faire dérailler un convoi, il est broyé par la locomotive. Et l'auteur, déjà préoccupé de sa nouvelle manière, fait dire aux assistants : « Voilà comme l'idée balaye la matière. Rien ne peut l'arrêter, ni la force, ni le courage. Il faut marcher avec elle, ou mourir ! »

Quant à ma critique, c'est celle qu'on a le plus généralement adressée à Eckmann-Chatrion, et, malgré la défense éloquentes et convaincues de M. Scherer, au *Temps*, je suis bien forcé de reconnaître qu'elle est fondée. Entendons-nous toutefois. Elle ne peut-être faite que par les lettrés et les délicats qui, pour juger un auteur, étudient son œuvre en entier. Mais ceux qui, moins au courant des règles de la composition, ne liront qu'un ou deux romans d'Eckmann-Chatrion, ne s'apercevront pas du défaut qu'on lui reproche.

Oui, cet auteur est monotone, *Madame Thérèse*, le *Conscrit de 1813*, *Waterloo*, *L'histoire de l'homme de peuple*, le *Fou Yéhoff*, c'est toujours la même forme de style, les mêmes procédés. Cette gaucherie n'est pas sans charme ; mais ce personnage, qui, jeune ou vieux, à Phalsbourg ou à Paris, fait toujours les mêmes remarques, sur le même ton, devient fatigant à la longue. C'est, du reste, le défaut même du caractère alsacien, mais je pense qu'il faut que l'auteur y prenne garde : il pourrait à la fois troubler le plaisir de l'artiste, et dégoûter les masses de lire ses autres œuvres ; ce serait dommage. Parmi le public, ceux-là même pour qui ces livres sont utiles, ne se sont pas encore aperçus de ce défaut, mais il finirait par s'en apercevoir. Il serait regrettable qu'un talent qui peut produire de si bonnes œuvres, manquât le but qu'il se propose, faute de changer un peu sa manière.

Je ne vois pas, celui-là excepté, quel reproche les connaisseurs en matière littéraire peuvent adresser à Eckmann-Chatrion. De graves philosophes, des esprits nébuleux et peu pratiques ont pu trouver ses œuvres trop simples, et bonnes tout au plus pour les vulgaires lecteurs ; les partisans de l'art pour l'art ont pu reprocher à ses romans de manquer de saveur et d'être ennuyeux ; les réalistes, qui sont, avec les couturiers en renom et les chanteuses en vogue, les maîtres de la situation, ont pu croire, eux qui n'aiment que le laid, que les habitants de Saverne ou d'Anstatt étaient trop honnêtes pour être vrais ; leur illusion vient de leur commerce trop habituel avec les héros et héroïnes de *Mme Bovary*, de *Salomé*, de *l'Education sentimentale*, ouvrages qui sont le dernier mot du réalisme le plus crû et le plus repoussant. Les romans d'Eckmann-Chatrion n'en ont pas moins mérité les éloges des vrais libéraux et de tous ceux qui ont à cœur la moralisation et l'éducation des masses.

Parmi ces derniers, le succès a été immense et général. Les plus tièdes en politique ont applaudi aussi fort que les plus avancés. Cela tient à deux causes : d'abord le mérite intrinsèque de l'œuvre, mais surtout au sujet choisi, à la façon de le présenter, et enfin aux besoins de l'heure présente. Les romans nationaux sont en effet une œuvre d'opposition, et, à ce titre, quoiqu'on ne lui ait pas encore donné l'avenir de son pays devrait le recommander. Mais c'est aussi une œuvre d'opposition sincère et modérée, qui tout en satisfaisant les purs, n'effarouche pas les plus rebelles ou les plus hostiles ; c'est surtout une œuvre qui, après avoir plu aux critiques éclairés par ses qualités artistiques et sociales, devait plaire en même temps à la masse du public parce qu'elle est éminemment vulgarisatrice.

Je me bornerai à citer deux romans : ce sont les *Confidences d'un joueur de clarinette* et *Maitre Daniel Rock*.

Le premier est le chef d'œuvre de ce que j'appellerai la première manière d'Eckmann-Chatrion, alors que son œuvre était exclusivement littéraire, et qu'il n'avait d'autre souci que de peindre sous une forme très vivante et très nouvelle le pittoresque des légendes et la fantaisie des coutumes et la vie rustique. Ces *Confidences d'un joueur de clarinette*, sont une amusante et fine peinture d'un combat au pugilat et d'une rivalité d'amour entre des paysans des bords du Rhin. Il y a peut-être beaucoup de coups de poing, mais le récit est développé avec tant d'art, les caractères, empreints d'un germanisme touchant, sont si bien tracés, les personnages si vivants dans leur tranquillité, l'ensemble si plein de bonhomie et de simplicité, que ce petit récit, qui a cent pages à peine, est la perfection du genre.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Corps législatif.

Paris, jeudi 16 décembre.

Séance du jeudi 16 décembre.

Au nom de la minorité du bureau chargé de l'examen de l'élection de M. Calvet-Rogniat, M. Estancelin combat le rvalidation.

La séance continue.

Rome, jeudi 16 décembre.

La santé du pape est excellente et la bulle prévoyant le cas de vacance du Siège pontifical est la formalité préalable de tous les Conciles.

Il est inexact que le pape se dispose à modifier les règlements arrêtés pour les délibérations des pères du Concile.

Liverpool, jeudi 16 décembre.

Ventes 12 à 15,000 balles. Marché actif. Prix extrêmes d'hier.

Havre, jeudi 16 décembre.

Fortes affaires. Ventes 4000 balles. Louisiane, 137.

(Dépêches de MM. Kahlé et C^e, communiquées par M. Bulleau-Deshonnets).

Liverpool, jeudi 16 décembre.

Ventes probablement 12,000 balles. Orléans, 12, forts arrivages continuant.

Havre, jeudi 16 décembre.

Ventes 5,000 balles. Marché animé. Louisiane, 137 ; Low middling, 136. Indes renchérisseants. New-York, Orléans, 140,50.

(Dépêches communiquées par le Cercle de l'Industrie).

FAITS DIVERS

— Les magasins d'ébénisterie et d'articles de fantaisie parisiennes de M. TAHAN, expropriés rue de la Paix, au coin du Boulevard, sont actuellement rétablis Boulevard des Italiens, numéro 11, au coin de la rue Favart. — Sa Majesté l'Impératrice a fait mander, il y a quelques jours, M. Tahan, au Palais des Tuileries, avec une riche collection de ses produits et elle a daigné en faire un choix important. C'est une heureuse inauguration du nouvel établissement de M. Tahan. 9488

Chemin de Fer d'Orléans à Rouen.

SECTION D'ORLÉANS A DREUX.

(Dépêches télégraphiques.)

Paris, 16 décembre.

La souscription est de 82,005 obligations. Réduction 50 0/0, sauf unités. Délivrance des titres, 22 décembre 9,494.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.31 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11. — Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{er} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1^{er} 2^e cl.) — 11.26 — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51 — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26 — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 2.01 — 3.31 — 7.38.

COMMERCE.

Havre, 15 décembre. — Cotons. — On a traité passablement d'affaires à livrer, hier soir, du Louisiana strict middling, de 138 à 139 fr. ; du good middling, à 141 fr. ; du Mobile good ordinary, à 132 fr. ; du middling, à 136 fr. 50. Toutes les affaires traitées ne sont pas notées.

Aujourd'hui nous avons une demande limitée, surtout cette après midi, depuis réception des avis d'Amérique concernant les expéditions et les recettes. Les prix se maintiennent d'ailleurs fermes, sans changement, aussi bien pour disponible que pour livrable.

A terme on avait payé hier soir 131 fr. 50 pour Louisiana janvier à mars. On est resté vendeurs ainsi : en Oomra on a payé 110 francs pour 300 balles janvier ou février.

Les ventes notées à quatre heures vont à 4,892 balles.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 15 décembre 1869 OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières.	505
Lille 1860. J. A. 1865.	100 50
Lille 1863. J. J. Janv. 1864.	101 75
Lille 1868, libérées.	505
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	40 50

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	50 25
Comptoir Devidler et C ^e .	525
Crédit industriel du Nord.	610
Caisse Pérot et Comp.	370
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p.	1300
Gaz de Wazemmes à	1300
	1425
Caisse commerc. de Roubaix.	341 25
Lille à Béthune, actions.	405
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	250
Azincourt.	250
Auchy-au-Bois.	1840
Bruay.	445
Bully-Grenay, anc.	1100
Carvin.	10075
Courrières.	625
Campagnac.	625
Douvrin, anc.	1300
Douvrin nouv. 1864.	1300
Escarpelle.	1400
Epinac.	9100
Perfay.	1550
Fiennes et Harding.	976 25
Lens.	5410
Léovin.	5410
Meurchin.	5410
Vicoigne-Nœux.	5410
Vendin.	5410
Thiv. et Fresnes (M.).	5410

Les amis et connaissances de M. AMÉDÉE CLARISSE-DESBARBIEUX qui n'aurait pas reçu de lettre de faire part de son décès sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS qui auront lieu en l'église Sainte-Elisabeth le samedi 18 décembre à neuf heures et demie.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE DE CRÉDIT ET D'EXPLOITATION (SOCIÉTÉ ANONYME)

Statuts déposés en l'étude de M^e DUBOYS, notaire à Paris.

SIÈGE SOCIAL A PARIS : N° 1, place du Théâtre-Français,

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- M. le marquis de BETHISY, ancien Pair de France, Membre du Conseil Général de Seine-et-Marne.
- M. DE BIGAULT d'AVOCOURT, Inspecteur des Eaux et Forêts, en retraite.
- M. CHEVALIER (Emmanuel), ancien notaire, propriétaire.
- M. E. HERLOFSEN, de la maison Herlofesen et C^e, de Rouen.
- M. le comte de HOUEDOT, propriétaire.
- M. le vicomte DE LANCASTRE - SALLANHA, Secrétaire de la Légation de Portugal à Paris.
- M. le vicomte LE BAILLY D'INGHUEM, propriétaire-forestier.
- M. MALHERBE DE MARAIMBOIS, propriétaire au Havre.
- M. le comte ORDENER, propriétaire-forestier.

Il n'est stipulé AUCUN APPORT en faveur des fondateurs.

Les actions donnent droit :

- 1^o A 6 % d'intérêt annuel ;
- 2^o A 80 % dans la répartition des bénéfices ;
- 3^o Et à une part proportionnelle dans l'actif social.

Intérêts payables par trimestre les 15 Janvier, 15 Avril, 15 Juillet et 15 Octobre.

VERSEMENTS : { 100 fr. en souscrivant. } 250 f. { 150 fr. à la répartition. } p^r act.

Le reste à mesure des besoins de la Société et suivant décision du Conseil d'administration.

Les souscriptions reçues jusqu'à ce jour par la Société générale forestière, assurent, dès maintenant sa constitution.

En présence des nombreuses et importantes affaires qui sont proposées de tous côtés à la Société, et l'assemblée générale étant souveraine, aux termes des statuts, pour fixer définitivement le maximum du capital social de constitution, il a été décidé que les souscriptions continueraient à être reçues dans les départements jusqu'au 25 décembre, date à laquelle la réunion de l'assemblée générale sera fixée.

On souscrit, soit directement, par lettre chargée, à l'adresse du Directeur, place du Théâtre Français, n° 1, à Paris, soit les banquiers au compte de la Société générale forestière.

Les propriétaires-fonciers et les négociants intéressés à l'industrie et au commerce des bois, peuvent, dès maintenant, adresser leurs propositions d'affaires ? achats, ventes, affermages, avances sur coupes, ouvertures de crédit, etc., au directeur de la Société, et elles seront immédiatement mises à l'étude.

Les personnes qui sont dans l'intention de demander à la Société de la représenter dans les départements, ainsi que les Forestiers qui voudraient prendre la direction des zones forestières que la Société organise, sont priés d'adresser, sans délai, leurs demandes appuyées de références.

Pour le Conseil d'administration, 9473 Le président, marquis de BETHISY.

Gouvernement Impérial Ottoman.

EMPRUNT DE 1869.

AUTORISÉ PAR FIRMAN DE S. M. LE SULTAN

Cet emprunt est divisé en

Onze cent onze mille cent onze Obligations au porteur

Rapportant 30 francs d'intérêts annuels payables par semestre, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Remboursables à 500 francs

En 33 ANS par tirages semestriels qui auront lieu publiquement à Paris, les 5 mars et 5 septembre de chaque année. — Les obligations sorties seront payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre suivants. — Par exception, les deux premiers tirages se feront le 5 septembre 1870.

PRIX D'ÉMISSION

Ces Obligations sont émises à 305 fr. jouissance du 1^{er} octobre 1869.

25 Fr.	en souscrivant	25
50	lors de la répartition du 23 au 26 décembre	50
75	du 21 au 31 janvier 1870	75
75	du 21 au 28 février 1870	75
80	du 21 mars au 1 ^{er} avril moins le coupon de 15 f.	85

305 Somme réelle à verser 300

Avec faculté d'escompter à toute époque les trois derniers termes à raison de 6 % l'an.

Les coupons d'intérêts et les obligations sorties aux tirages sont payables en or à Paris, Londres et Constantinople, et affranchis de tout impôt, taxe ou charge de toute espèce, dans le présent et dans l'avenir.

A 290 francs, ces obligations rapportent 10 1/2 % sans compter le bénéfice du remboursement à 500 fr.

GARANTIES

Cet emprunt est garanti par les revenus généraux de l'Empire ottoman et par une délégation sur les revenus suivants, spécialement affectés au paiement des intérêts et de l'amortissement du capital :

- 1^o Les dîmes des fles de l'Archipel, des provinces d'Allep et Adonia, Syrie, Janina, Trébisonde jusqu'à concurrence de... Fr. 22,300,000
- 2^o Les dîmes de la province de Hudavindigour (Brousse Kutaya, etc.) jusqu'à concurrence de... 8,000,000
- 3^o Les dîmes de la province de Bosnie à l'exception de Yeni-Bazar jusqu'à concurrence de... 4,530,000
- 4^o Les dîmes de la province de Aidin et Mentchéh jusqu'à concurrence de... 2,700,000
- 5^o Les dîmes de Koniah jusqu'à concurrence de... 3,600,000
- 6^o Les revenus de Bagad jusqu'à concurrence de... 5,700,000
- 7^o L'excédent de la taxe sur les moutons... 13,600,000

L'ensemble de ces garanties forme donc un total de fr. 60,400,000

Le service de l'emprunt, intérêts et amortissement n'exige qu'une somme annuelle de 38,888,888 francs.

Le Gouvernement ottoman déclare que les revenus affectés sont libres de tous engagements antérieurs ; conformément au traité, les produits de ces revenus seront versés entre les mains des représentants des contractants, à Constantinople, jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour le service des intérêts et de l'amortissement.

Les Obligations seront cotées à la Bourse de Paris et à celles de Londres et de Constantinople, et seront acceptées comme cautionnement par le Gouvernement ottoman pour leur valeur au pair.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE AU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS 14, RUE BERGÈRE, 14.

Et dans les Départements, aux Agences du Comptoir, à Lyon, Marseille et Nantes.

Les Mercredi 15 décembre, Jeudi 16 décembre et Vendredi 17 décembre de dix heures du matin à quatre heures du soir.

La souscription sera close le Vendredi à quatre heures.

Elle sera ouverte en même temps à Dresde, à Berlin, à Hambourg, à Brême et à Constantinople.

Si le nombre des Obligations souscrites est inférieur à celui du montant total de l'emprunt, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Des titres provisoires au porteur seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leurs récépissés de versement, du 15 décembre, lors du deuxième versement.

Les titres définitifs au porteur seront délivrés revêtus du timbre français.

ON PEUT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE.

Les lettres de souscription pour la France devront être adressés au Comptoir d'Escompte de Paris ou à ses Agences, et accompagnées du premier versement.